

Règlement arrêté par le roi, relativement à l'opération de la nouvelle formation du corps des Carabiniers de Monsieur, que Sa Majesté a déterminée par son ordonnance en date du 17 Mars 1788. Du 1er. Avril 1788

Titre(s) : Règlement arrêté par le roi, relativement à l'opération de la nouvelle formation du corps des Carabiniers de Monsieur, que Sa Majesté a déterminée par son ordonnance en date du 17 Mars 1788. Du 1er. Avril 1788

Editeur, producteur : [A Paris] : [Imprimerie royale] [1788]

Description matérielle : 8 p. ; in-fol

Titre de forme : [Acte royal. 1788 France.]

Note sur l'exemplaire : Relié dans un recueil factice (BCSSA)